Souscription Licence 2025 • 2025 • La souscription Licence 2025 se fait en ligne sur www.ffplum.fr > espace licencié. Vous pouvez néanmoins compléter et envoyer cette version papier par courrier.





Informations

Nom:	Prénom:
Né(e) le :	Lieu:
Adresse :	
CP: Ville:	Pays :
Téléphone :	Courriel:
Sexe :	Code du club/école :
Personne à contacter en cas d'accident	Prénom :
Adresse:	CP: Ville:
Pays : Téléphone :	Portable :
Lien avec l'assuré :	
Première licence (Souscription possible à partir du mois d'octobre 2 ☐ Je joins mon certificat médical de non contre-indication à la pratique de la grande de la présente de la présente de la présente de la grande de la grande de la présente de la grande de la gra	de l'ULM. (Souscription possible à partir du mois de décembre 2024) ent de licence d'une fédération sportive ent). Sou antérieure la pratique de l'ULM, délivré par un médecin inscrit à l'ordre des médecins mande, ou d'un équivalent, et dont j'adresse l'original à la FFPLUM.
 ☐ Cas particulier pour les titulaires d'une licence 2023 r ☐ Je déclare avoir rempli le questionnaire de santé pour le renouvelleme et n'avoir coché que la case "non" (certificat médical à fournir autrement de la case "non") (certificat médical à fournir autrement de la case "non") (certificat médical à fournir autrement de la case "non") (certificat médical à fournir autrement de la case "non") (certificat médical à case "non") (certificat médical à case "non") (certificat m	
Vous êtes ► ☐ Élève pilote ☐ Pilote breveté ☐ Instructeur ☐ ☐ Je refuse de recevoir le courrier fédéral sur mon ada ☐ Je ne souhaite pas recevoir la revue fédérale ULM Ir	
Pratique ► □ Paramoteur □ Pendulaire □ Multiaxe □	☐ Autogire ☐ Aérostat ☐ Hélico ULM
Propriétaire ► indiquez le nombre de machines Paramoteur Pendulaire Multiaxe	_ Autogire Aérostat Hélico ULM Motorisation aux.
	☐ FFVP (ex FFVV) ☐ FFAM ☐ FFVL ☐ FFP ☐ FFA (ex FNA) ☐ FFA (Aérostation)
Estimation de vos heures de vol ULM effectuées uniquer	nent en 2024 ►
	Licence Tarifs SAISON 2025 (incluant une assurance protection

La première année de licence est offerte à toutes les nouvelles licenciées!

Licence	Tarifs SAISON 2025 (incluant une assurance protection juridique et assistance rapatriement)			
+ de 25 ans	83,00 €			
18-25 ans	42,00 €			
- de 18 ans	20,00 €			
Sympathisant 42,00 €				
Souscription licenc	e, reportez ici votre tarif → €			

Souscription ASSURANCES · 2025



Individuelle Accident (IA) Pilote

Cette garantie est recommandée pour garantir vos propres dommages corporels que vous soyez Pilote, Élève-pilote ou Instructeur.

Capital	Tarif		
10 000 €	33 €		
30 000 €	68€		
50 000 €	93 €		
75 000 €	173 €		
100 000 €	313€		
150 000 €	413€		
200 000 €	483 €		

l'Individuelle Accident Pilote : indiquez ci-dessous le ou la bénéficiaire en cas de décès :
□ Mme □ Mr
Téléphone :
À défaut de précision, les bénéficiaires seront ceux désignés au contrat n°76865383-30054.

Individuelle Accident (IA) Pilote, reportez ici votre tarif



€

Individuelle Accident (IA) Passager

Capital	Tarif
10 000 €	33 €

Date de prise d'effet souhaitée*:

Capital	Tarif
30 000 €	68 €

Cette garantie est recommandée pour garantir les dommages corporels que votre passager pourrait subir : elle permet au pilote biplaceur de souscrire une garantie supplémentaire pour son passager sans désignation préalable.

Individuelle Accident (IA) Passager, reportez ici votre tarif

Responsabilité Civile (RC) Utilisateur, reportez ici votre tarif



€

Responsabilité Civile (RC) Utilisateur

Cette garantie RC Utilisateur est attachée au Pilote et permet de garantir les dommages occasionnés aux tiers quel que soit l'ULM piloté, dès lors que cet ULM est identifié en France ou dans un pays limitrophe à la France, à l'exception de la principauté d'Andorre.

Toutes Classes d'ULM			Paramoteur • Classe 1 UNIQUEMENT							
Période de souscription	Monop	lace	Biplace	e		Monop	lace 🍐	Biplac	e	
Journ Paron	Avec parachute*	Sans parachute	Avec parachute*	Sans parachute	Instructeur**	Avec parachute*	Sans parachute	Avec parachute*	Sans parachute	Instructeur**
Janv. à Mars	69€	78 €	439 €	491 €	362 €	28 €	30€	305 €	337 €	214 €
Avril à Juin	64€	71 €	396 €	442 €	326 €	26 €	28€	273 €	305€	193 €
Juil. à Sept.	55€	64 €	353 €	392 €	289 €	24€	25€	243 €	271 €	171 €
Oct. à Déc.	49€	54€	308€	343 €	253€	19€	21 €	213 €	236 €	149€

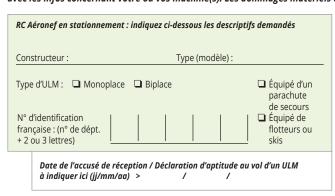
^{*} le tarif avec parachute est applicable uniquement aux propriétaires d'ULM ayant coché la case "équipé d'un parachute de secours"

* La date d'effet ne peut être antérieure à la date figurant sur le cachet de la Poste.



€

Si vous souhaitez bénéficier du tarif parachute et/ou de l'extension gratuite "RC Aéronef en stationnement", merci de renseigner le(s) tableau(x) ci-dessous, avec les infos concernant votre ou vos machine(s). Les dommages matériels à l'aéronef demeurent toujours exclus.



Constructeur:		Type (mo	déle) :	
Type d'ULM : Monoplace Biplace				
N° d'identification française : (n° de dépt. + 2 ou 3 lettres)				Équipé de flotteurs ou skis
Date de l'accusé de à indiquer ici (jj/m		ration d'a	ptitude a	u vol d'un ULM

Contrat RC Utilisateur et RC Aéronef n°FR00017309AV24A souscrit auprès d'XL Insurance Company SE, représentée par XL Catlin Services SE, Succursale Française. Contrat Individuelle Accident et Individuelle Accident et Individuelle Accident Passager n°76865383-30054 souscrit auprès de HDI. Contrat Assistance-Rapatriement et Assistance-Rapatriement Passager n°76865383-30049 souscrit auprès de HDI. Contrat casse au repos uniquement n°FRM0000001AV17A/AVI/FFPLUM2025 souscrit auprès d'Axa XL. Les primes d'assurance sont TTC, forfaitaires et annuelles, EXPIRENT DANS TOUS LES CAS LE 31 DÉCEMBRE 2025 à 24H. SANS TACITE RECONDUCTION. La limite de garantie Responsabilité Civile applicable est de 2 500 000€ par sinistre, y compris les risques liés aux actes de guerre et au terrorisme. Le détail des contrats proposés par la FFPLUM en tant que mandataire d'intermédiaire en assurances ainsi que leurs mentions légales sont disponibles sur votre espace licencié.

^{**} RAPPEL : Pour que cette garantie vous soit acquise, il est OBLIGATOIRE que vos élèves soient licenciés à la FFPLUM dès le début de leur formation.

Souscription ASSURANCES · 2025



LES GARANTIES SUIVANTES NE CONCERNENT QUE LES PROPRIÉTAIRES D'ULM



Responsabilité Civile (RC) Aéronef

La RC Aéronef est attachée à un ULM et permet de garantir les dommages occasionnés par cet ULM, aux tiers dès lors que les pilotes, élèves-pilotes et pilotes instructeurs sont licenciés à la FFPLUM. Les dommages matériels à l'aéronef demeurent toujours exclus.

Période de	Monoplace				
souscription	Avec parachute*	Sans parachute			
Janv. à Mars	480 €	534 €			
Avril à Juin	432 €	480 €			
Juil. à Sept.	384 €	428 €			
Oct. à Déc.	336 €	374€			

Période de souscription	Biplace 6			
	Avec parachute*	Sans parachute		
Janv. à Mars	1045 €	1163 €		
Avril à Juin	940 €	1046 €		
Juil. à Sept.	837 €	931 €		
Oct. à Déc.	731 €	814€		

POUR LES STRUCTURES

Nous proposons pour les structures une formule qui inclut une RC Aéronef et une IA à la place Pilote au capital de 10 000 € pour un ULM Monoplace + une IA à la place Passager au capital de 10 000 € pour un ULM Biplace! Veuillez vous référer au bulletin de souscription Formule spéciale Structure 2025.

* le tarif avec parachute est applicable uniquement si l'ULM à assurer est équipé d'un parachute de secours et que la case "équipé d'un parachute de secours" est cochée.

Responsabilité Civile pour 1 Aéronef : indiquez ci-dessous les descriptifs demandés					
Type d'ULM : ☐ Monoplace ☐ Biplace N° d'identification française :	Constructeur :	Type (modèle) :			
(n° de dépt. + 2 ou 3 lettres)	🗖 Équipé d'un parachute de secours	Équipé de flotteurs ou skis			
Remplir et imprimer cette page autant de fois que le nomb	Remplir et imprimer cette page autant de fois que le nombre de machines à assurer.				
Date de l'accusé de réception / Déclaration d'aptitude au vol d'un U	LM à indiquer ici (jj/mm/aa) > / /				
Responsabilité Civile (RC) pour 1 Aéronef, reportez ici votre tarif → €					

Responsabilité Civile (RC) Aéronef en stationnement + Option point fixe sans roulage incluse



Cette garantie concerne les propriétaires qui ne volent pas et qui n'ont pas souscrit de RC Utilisateur ou de RC Aéronef. Elle permet de garantir les dommages occasionnés aux tiers lorsque l'ULM désigné est au repos, en stationnement, moteur à l'arrêt. Les dommages matériels à l'aéronef demeurent toujours exclus. L'option point fixe permet de garantir les dommages occasionnés aux tiers lorsque l'ULM désigné est en point fixe, moteur tournant (roulage exclu). Pour des raisons de sécurité, le point fixe doit être effectué à l'extérieur de tout bâtiment et à bonne distance d'autres appareils éventuels.

Si vous optez pour une RC Utilisateur ou Aéronef en cours d'année, la garantie RC Aéronef en stationnement avec option point fixe sans roulage sera déduite du montant à régler.					
Responsabilité Civile pour 1 Aéronef : indiquez ci-dessous les descrip	Responsabilité Civile pour 1 Aéronef : indiquez ci-dessous les descriptifs demandés				
Type d'ULM : Monoplace Biplace N° d'identification française :					
Date de l'accusé de réception / Déclaration d'aptitude au vol d'un ULM à indiquer ici (jj/mm/aa) > / /					
Responsabilité Civile (RC) pour 1 Aéronef en stationnement , reportez ici votre tarif → €					

Garantie Casse pour 1 Aéronef au repos en tous lieux

Elle garantit les dommages matériels accidentels que votre ULM pourrait subir lorsqu'il est stationné au sol, moteur arrêté, en tous lieux.

Cette garantie est réservée aux propriétaires de Pendulaires, Multiaxes, Autogires et Hélicoptères ULM identifiés en France, ayant souscrit une assurance RC Utilisateur, RC Aéronef ou RC Aéronef en stationnement auprès de la FFPLUM.

La garantie sera accordée à concurrence de la valeur de votre ULM dans la limite de 130 000 € et sous déduction d'une franchise de 1 000 €, 2 000 € ou 3 000 € selon les circonstances du sinistre.

Exemples de tarifs

Pour une valeur de 10 000 € = 149 € pour l'année Pour une valeur de 40 000 € = 440 € pour l'année En vous connectant sur votre espace licencié

vous connaîtrez votre tarif personnalisé et pourrez souscrire cette garantie.







Contrat RC Utilisateur et RC Aéronef n°FR00017309AV24A souscrit auprès d'XL Insurance Company SE, représentée par XL Catlin Services SE, Succursale Française. Contrat Individuelle Accident et Individuelle Accident Passager n°76865383-30054 souscrit auprès de HDI. Contrat Assistance-Rapatriement et Assistance-Rapatriement Passager n°76865383-30049 souscrit auprès de HDI. Contrat casse au repos uniquement n°FRM0000001AV17A/AVI/FFPLUM2025 souscrit auprès d'Axa XL. Les primes d'assurance sont TTC, forfaitaires et annuelles, EXPIRENT DANS TOUS LES CAS LE 31 DÉCEMBRE 2025 à 24H. SANS TACITE RECONDUCTION. La limite de garantie Responsabilité Civile applicable est de 2 500 000€ par sinistre, y compris les risques liés aux actes de guerre et au terrorisme. Le détail des contrats proposés par la FFPLUM en tant que mandataire d'intermédiaire en assurances ainsi que leurs mentions légales sont disponibles sur votre espace licencié.

Votre récapitulatif • Additionnez les montants des options choisies en pages 1, 2 et 3

Souscription licence	\rightarrow	€
Individuelle Accident (IA) Pilote	\rightarrow	€
Individuelle Accident (IA) Passager	\rightarrow	€
Responsabilité Civile (RC) Utilisateur	\Rightarrow	€
Responsabilité Civile (RC) Aéronef	\rightarrow	€
Responsabilité Civile (RC) Aéronef en stationnement	\rightarrow	€

Indiquez le TOTAL général incluant vos options choisies →

€



Sauf cas particulier, vous avez à choisir entre la RC Utilisateur et la RC Aéronef!

Votre règlement ·

par chèque bancaire avec mon règlement ci-joint de :	€ libellé à l'ordre de FFPLUM
par virement bancaire : nous consulter.	
☐ par prélèvement SEPA : à partir de 300€ d'assurances, il est possi	
Rendez-vous sur votre espace licencié pour fournir les documents	nécessaires à ce moyen de paiement !
Pour tout autre moyen de règlement, contactez la Fédération a	u 01 49 81 74 43.
Date d'effet*: à effet du/// RAPPEL: LES GARANTIES D'ASSURANCES SOUSCRITES EXPIRENT DANS TO	DUS LES CAS LE 31 DÉCEMBRE 2024 À 24H ;
SANS TACITE RECONDUCTION. * La date d'effet ne peut être antérieure à la date figurant sur le cachet de la Poste.	,
" La date d'effet fie peut etre afficilieure à la date figurant sur le cachet de la Poste.	

🗖 JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS INDIQUÉES SUR CET IMPRIMÉ • JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR QUE MON ULM ET/OU L'ULM AVEC LEQUEL JE VOLE N'EST PAS BASÉ DANS UN PAYS IMPOSANT DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE AUPRÈS D'UN ASSUREUR LOCAL • JE CONSENS À LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DE MES DONNÉES PAR LA FÉDÉRATION ET SON PARTENAIRE EXALTO, AINSI QUE SON COURTIER ET LES ASSUREURS, PENDANT LA DURÉE AU COURS DE LAQUELLE JE SUIS LICENCIÉ(E) À LA FFPLUM • JE DÉCLARE AVOIR REÇU, PRIS CONNAISSANCE DES NOTICES D'INFORMATIONS LÉGALES JOINTES À LA PRÉSENTE DE-MANDE D'ASSURANCES ET EN ACCEPTE LES TERMES, CONDITIONS ET EXCLUSIONS. JE DÉCLARE ÉGALEMENT AVOIR REÇU LES FICHES D'INFORMATION LÉGALE D'AIR COURTAGE ASSURANCES ET DE LA FFPLUM, LA FICHE D'INFORMATIONS RELATIVE À XL CATLIN SERVICES SE, SUCCURSALE FRANÇAISE, AINSI QUE LES DOCUMENTS D'INFORMATION NORMALISÉS SUR LES PRODUITS D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE, INDIVIDUELLE ACCIDENT ET ASSISTÂNCE RAPATRIEMENT ET LA FICHE D'INFORMATION ET DE CONSEIL. L'INTÉGRALITÉ DES CONTRATS D'ASSURANCE PROPOSÉS EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET D'AIR COURTAGE ASSURANCES: https://www.air-assurances.eu/ffplum

N'oubliez pas de signer ici			
Date et signature de l'adhérent :	Adhérent mineur : date et signature du responsable légal :		



Renvoyez ces 4 pages sous enveloppe affranchie à la Fédération





